

# BIM

N°27

PRINTEMPS 2021



P6

## FLASH

La bibliothèque  
se met au drive

P8

## ON VOUS EXPLIQUE

La restauration  
scolaire

P14

## SUR LE VIF

Le marché  
de plein air

## SAINT-NICOLAS

### Au rendez-vous

À l'occasion des festivités de la St Nicolas, le Patron des écoliers s'est déplacé dans toutes les classes de maternelle de la commune, le temps de quelques comptines et accolades à distance. Vêtu de son manteau, de sa mitre et surtout de son masque, il n'est pas venu les mains vides, puisque chaque enfant a reçu son ballotin de friandises !

## Contactez le correspondant de presse du Républicain Lorrain

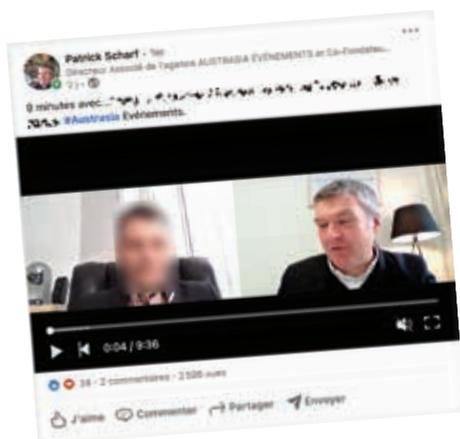
Vous avez un talent particulier, une histoire originale à raconter, vous pouvez contacter M. André Monget le correspondant de presse du Républicain Lorrain pour notre commune : [andré.monget@wanadoo.fr](mailto:andré.monget@wanadoo.fr)

## PATRICK SCHARFF

### En attendant des jours meilleurs

Ancien journaliste et cofondateur d'Austrasia Évènements, Patrick Scharff, nouvellement conseiller municipal, a su mettre ses capacités d'intervieweur au service d'une période où les rencontres se font plus rares. Depuis mars 2020, il propose quotidiennement sur ses réseaux sociaux des entrevues filmées avec des personnalités influentes

de la région : sportifs, chefs d'entreprises, acteurs politiques... De quoi maintenir le lien en attendant des jours meilleurs !



## La distribution des colis de Noël aux aînés s'est adaptée à l'épidémie

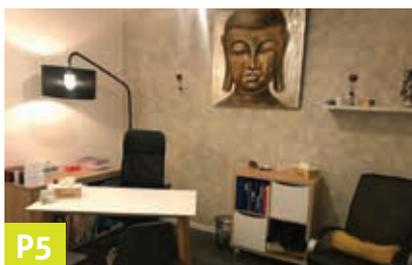
Tous les ans, les élus du conseil municipal et du CCAS parcourent les rues de la commune pour offrir aux personnes de plus de 70 ans un



lequel, elles retrouvent des douceurs mais aussi toute l'attention que la commune leur porte. Cette année, se rendre chez des personnes âgées alors même que nous sommes en pleine épidémie de Covid-19 était irresponsable. Pourtant, Sylvie Diedrich, adjointe, sait combien ce geste est attendu. Face à ce dilemme, elle a choisi d'organiser la distribution en Mairie. C'est ainsi que des membres du conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale se sont relayés du 15 au 18 décembre pour accueillir nos aînés avec toutes les mesures barrières nécessaires. Un franc succès : 368 habitants de notre commune ont pu bénéficier d'un colis gourmand, souvent en faisant un brin de causette. Ils leur ont été également proposé de s'inscrire sur la liste communale des personnes à risques en cas de canicule.



Le chauffage urbain issu de la biomasse poursuit son déploiement sur l'ensemble des bâtiments communaux. Une question de bon sens surtout lorsque l'on sait que ce dispositif va permettre de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 250 T/an.



## 4 FLASH

Une nouvelle offre de service au Ban-Saint-Martin

## 7 ON VOUS EXPLIQUE

La restauration scolaire

## 10 LE DOSSIER

Des actions concrètes en matière d'environnement

## 12 SUR LE VIF

A la rencontre de Gérard Vincent  
Le Ban des Arts mène la danse  
Le marché de plein air

## 15 EN BALADE À

Rue de la Pépinière

**S**ans qu'aucun d'entre nous ne se soit vraiment adapté à la crise sanitaire qui continue de perturber nos relations sociales et communales, force est de reconnaître que notre ville a appris à faire face :

- Une nouvelle fois nos écoles et notre périscolaire accueillent les enfants dont les parents assurent un service public de santé ou de sécurité. Je tiens à rendre hommage à nos personnels scolaires et périscolaires qui acceptent sans réticences et en l'absence de vaccins d'assurer leurs missions.
- En étroite collaboration avec les élus métropolitains, les membres du CCAS ont pu organiser des vaccinations pour les personnes autorisées. Le travail se poursuit avec pour objectif de proposer à un maximum de nos concitoyens des créneaux pour amplifier les vaccinations.
- Les commissions municipales et le Conseil se réunissent en visioconférence. Le budget a été voté dans les délais sans augmentation des impôts.
- Les travaux de raccordement au chauffage urbain de la deuxième tranche des bâtiments municipaux s'achèvent et notre commune économise ainsi l'équivalent de 250 tonnes de CO<sub>2</sub>/An. Une nouvelle étape d'économie d'énergie est en préparation, dans le cadre du plan de relance économique proposé par l'État, puisque nous lançons les études d'isolation thermique de tous les bâtiments communaux.
- Les Ateliers du Ban, malgré les contraintes sanitaires imposées, ont débuté par l'opération « Cassons la croûte », dont vous trouverez page 11 de ce BIM le détail. Si les conditions sanitaires le permettent, un nouvel atelier, ouvert à tous, sera organisé en novembre aux Bois des Lapins, avec pour objectif de déterminer les essences de plantes les mieux adaptées aux évolutions climatiques observées.

Même si aucune échéance précise n'indique une sortie de crise, la municipalité se projette dans l'avenir :

- En relations fréquentes et régulières avec nos associations, nous nous préparons à voter les subventions qui permettront de leur assurer une reprise solide de leurs activités et de pallier, le cas échéant, à une baisse du nombre de leurs adhérents.
- La Fête de la Hottée de Pommes, fête communale annuelle le dernier dimanche de septembre, est en cours de préparation et marquera, je l'espère de tout cœur, la sortie progressive de la crise actuelle.
- Les élections Départementales et Régionales qui se tiendront les dimanches 20 et 27 juin mobiliseront vos conseillers municipaux afin que notre vie démocratique soit préservée.

À ce sujet, je vous dois de vous annoncer que je serai le candidat suppléant de Monsieur Jean-Luc Bohl, Maire de Montigny-lès-Metz qui se présente aux côtés de Madame Marie-Louise Kuntz, notre actuelle très dévouée et très présente conseillère départementale, afin de défendre les intérêts de notre canton. Je pense notamment au devenir de notre collège dont l'implantation et la reconstruction doivent être absolument confortées sur notre ban communal.

Dans l'action permanente avec mes collègues élus et les collaboratrices et collaborateurs de la mairie, que je remercie pour leur dévouement au quotidien afin de répondre à vos nombreuses sollicitations et interrogations, je retire de ces derniers mois psychologiquement et matériellement difficiles la satisfaction de constater que notre municipalité, comme toutes les communes de France, sait faire face pour assurer en toutes circonstances le service public qui cimentera notre nation.

Je vous souhaite la santé et la sérénité pour sortir plus fort de la crise qui nous bouscule.

**Henri Hasser,**  
Maire du Ban-Saint-Martin

# Lâcher prise avec Soraya Alnot

« SANS LE SAVOIR, NOUS AVONS DÉJÀ TOUS VÉCU UNE EXPÉRIENCE HYPNOTIQUE...  
LORSQUE NOUS CONDUISONS D'UN POINT A À UN POINT B SANS NOUS EN RENDRE  
COMPTE, C'EST UN ÉTAT D'HYPNOSE ». C'EST AINSI QUE COMMENCE NOTRE VOYAGE  
AVEC SORAYA ALNOT, HYPNO THÉRAPEUTE.

Secrétaire médicale pendant 27 ans, Soraya découvre l'hypnose lors d'une expérience personnelle. Depuis toujours dans le domaine du paramédical, c'est lorsque le médecin qu'elle accompagne depuis des années part en retraite, qu'elle décide de suivre une formation pour devenir thérapeute en hypnose. Écouter et transmettre un « outil » qui permettrait d'aller mieux, voilà ce qui la motive à se reconverter dans cette voie. Apporter des solutions et un bien-être, permettre à tous d'apprendre à lâcher prise, pour Soraya, l'essentiel pour une hypnose efficace est de pouvoir instaurer une confiance mutuelle, une relation de respect et de bienveillance, surtout, ne jamais être dans le jugement « *Ce qui peut paraître anodin pour une personne ne l'est*

*peut-être pas pour une autre* ». Ainsi, la thérapie répond toujours à une demande objective principale : on consulte pour apaiser des maux de l'esprit qui se transforment parfois en maux corporels, c'est un travail sur le ressenti. C'est alors que la thérapeute prend le relais, elle va agir sur tout ce qui semble essentiel à changer, par rapport à la demande initiale, mais aussi selon ce que le patient laisse transparaître dans son discours. Chaque séance commence par un entretien au cours duquel est verbalisé le mal-être, puis arrive le temps de la transe, qui dure généralement 30 à 45 minutes. « *On déprogramme le négatif pour le reprogrammer en quelque chose de positif. Pour cela, on utilise des histoires et des métaphores*

*thérapeutiques, dans lesquelles on ajoute des messages cachés, dans un langage hypnotique particulier* ».

## Faire un cadeau à son inconscient

Si la technique permet souvent d'aller mieux, c'est à la seule condition de le vouloir vraiment, car c'est au patient de faire l'essentiel « *On donne des clés, mais c'est à la personne d'ouvrir les portes* ». Soraya insiste aussi sur un point fondamental : l'hypnose ne fonctionne pas sous la contrainte « *On ne peut pas contrôler les gens, c'est une croyance limitante* ». Quel que soit le mal que l'on vient apaiser, l'important est donc de vouloir aller mieux et de faire le premier pas. « *Nous suggérons des changements mais c'est toujours l'inconscient qui choisira ce qui est bon pour lui* ».

Alors que pour l'arrêt du tabac, une seule séance peut parfois suffire, une thérapie dure généralement entre trois et dix séances. Il est également possible de venir ponctuellement, si l'on en ressent le besoin, ou après un choc émotionnel qu'on ne parvient pas à gérer soi-même. Que l'on n'y croit ou pas, l'hypnose doit toujours rester une démarche personnelle et volontaire, une manière consciente de faire un cadeau à son inconscient...



Soraya Alnot – Hypnothérapeute/Tél  
et SMS au 07 83 91 61 31 – 34, rue Saint-  
Sigisbert / 60 € pour une séance – Prise en  
charge partielle par certaines mutuelles.

# Écouter son corps avec Dorothee Didier

Formée à l'hypnose après une carrière dans l'immobilier, Dorothee décide quelques années plus tard d'explorer d'autres domaines de compétences. C'est alors qu'elle s'oriente vers l'orthobionomy et la kinésiologie, deux approches qui permettent d'apaiser l'esprit par le corps. L'une reprend des bases d'ostéopathie, avec une intervention beaucoup plus douce ; l'autre va permettre d'interpréter les obstacles physiques pour agir sur un problème plus profond, souvent refoulé ou oublié. « *Si l'esprit est capable de créer des maux, il peut aussi être capable d'y remédier, parfois avec un peu d'aide. Si l'inconscient exerce un blocage, le corps par contre va nous dire exactement sur quoi il a besoin de travailler.* » Pour chaque technique, plusieurs années et certaines d'heures de formation sont nécessaires. Libre ensuite à chaque praticien de se perfectionner toujours plus. Ainsi, en décidant par la suite de se spécialiser en adaptogénèse, une forme particulière de kinésiologie, la thérapeute est désormais capable d'agir au-delà du symptôme qui nous amène à consulter, car celui-ci cache souvent une origine différente, un mal-être plus profond. « *Une douleur ressentie dans une partie du corps traduit généralement une souffrance sous-jacente qu'on ne parvient pas à exprimer, ni même à localiser précisément.* »



## « Un esprit sain dans un corps sain »

Selon ce qui nous amène à consulter, Dorothee choisira donc d'utiliser l'une ou l'autre de ces méthodes, parfois deux dans la même séance, l'important étant de pouvoir mener une discussion entre le corps et l'inconscient, mais toujours à la seule condition de le vouloir, car comme pour l'hypnose seule, notre inconscient nous protège. Si aujourd'hui elle pratique davantage la kinésiologie,

l'hypnose et l'ortho bionomy restent tout de même complémentaires, chaque spécialité travaillant à un niveau différent. « *Lorsqu'une séance nous amène à travailler sur un gros blocage ancré dans le corps, je termine généralement par une session d'hypnose pour apaiser l'esprit.* » Pour aller encore plus loin, Dorothee propose également des préparations de Fleurs de Bach, une sorte « d'homéopathie de l'inconscient », destinée à rétablir notre équilibre intérieur. Confectionné à partir de plantes, cet élixir naturel personnalisé promet des vertus surprenantes... « *Un esprit sain dans un corps sain* », et vice versa. Ouvertes et adaptées à tous, ces disciplines proposent des remèdes modernes à des maux parfois ancestraux. Et alors que nous traversons depuis plus d'un an une période délicate, la kinésiologie, propose dorénavant des protocoles post Covid-19, destinés à gérer la fatigue chronique et à pallier la perte du goût et de l'odorat.

## Créer du lien et avancer ensemble

**Le 26 septembre 2020 a eu lieu au Ru-ban le premier atelier « Joie de vivre », animé par Nicole Hanesse, coach de vie, psychothérapeute et formatrice en ressources humaines. Cette première rencontre, qui a réuni une dizaine de participants, a été l'occasion de réflexions et de partages d'expériences sur la situation actuelle. Pour Nicole Hanesse, cet atelier organisé dans la bienveillance, l'écoute et le respect de chacun et de ses sentiments a pour but d'« apporter un contrepoids aux émotions négatives qui peuvent circuler en ce moment, transformer la morosité ambiante en confiance et en joie de vivre. »**

Dorothee Didier - Hypno thérapeute,  
ortho bionomiste et kinésiologue /  
Tél. : 07 83 93 53 00 et Doctolib - 34, rue Saint  
Sigisbert / 80 € la première séance, puis 60 €.

# La bibliothèque pour tous se met au drive

RAPIDEMENT APRÈS L'ANNONCE DU PREMIER CONFINEMENT, LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION, MARIE-FRANÇOISE CAYLA, SOUTENUE PAR L'ENSEMBLE DES BIBLIOTHÉCAIRES, DÉCIDE DE METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE «CLICK & COLLECT». APRÈS UNE DIZAINE DE RÉPONSES POSITIVES, LE PREMIER DRIVE DE LA BIBLIOTHÈQUE A LIEU, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES LECTEURS ET DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

Face à l'engouement de la première édition, les bénévoles de la Bibliothèque pour Tous décident de reconduire l'expérience. Au fil des semaines, les lecteurs sont ainsi informés de la possibilité du drive et sont invités à se présenter à l'extérieur de la bibliothèque. « Les livres sont commandés à l'avance, puis récupérés à l'heure convenue par la fenêtre ! » Au retour, ceux-ci sont mis en quarantaine avant d'être à nouveau proposés à la location. Un système efficace et apprécié par le plus grand nombre puisque les bibliovores ont répondu présents jusqu'aux vacances estivales. Depuis la rentrée, Marie-Françoise Cayla déplore malgré tout le départ de quelques lecteurs et regrette que les enfants ne soient pour le moment plus admis au sein de la bibliothèque « Nous attendons leur retour avec grande impatience ! » Pourtant, faute de pouvoir les accueillir au sein de l'établissement, l'animation pour les plus jeunes reste active. Grâce à un très beau travail d'organisation et de mobilisation avec le personnel enseignant, des caisses de livres sont préparées et laissées à disposition des enfants. Une très belle initiative qui permet de garder le contact et surtout, le goût de la lecture ! « On constate que les enfants lisent davantage car les livres sont disponibles à tout moment pendant les temps libres en classe. »



## Dons d'ouvrage grâce à Recyclivre

En attendant, Marie-Françoise Cayla souligne la gentillesse et la bienveillance des lecteurs, qui se plient volontiers aux mesures sanitaires que nous connaissons désormais par cœur. Aussi, elle salue le travail formidable des agents techniques du centre socio-culturel qui permet d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles. Si les achats de livres ont repris dès le mois de juin, faute de place pour l'instant, l'association redirige volontiers les lecteurs qui souhaiteraient faire des dons d'ouvrages vers des associations en demande, notamment Recyclivre qui dispose de nombreux points de collecte dans la région et en France.

Bibliothèque pour Tous – Centre socio culturel le Ru-Ban –  
3 avenue Henri II / Le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h.  
Courriel : cbpt57ban@yahoo.fr – Tél. : 03 87 66 63 78.



# Les travaux de voirie

LA VOIRIE EST, DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018, DE LA COMPÉTENCE DE METZ MÉTROPOLE. LA COMMUNE CONSERVE LE PETIT ENTRETIEN C'EST-À-DIRE LE REBOUCHAGE DES «TROUS» ET LES PETITES INTERVENTIONS. ELLE TRAVAILLE ÉGALEMENT AVEC LES ÉLUS ET LES TECHNICIENS DE LA MÉTROPOLE POUR PLANIFIER LES INTERVENTIONS DE CETTE DERNIÈRE.

Ces deux dernières années les rues de la Côte, de la Marne et de Lardemelle ainsi que l'avenue de la Liberté ont été remises à neuf. Cette année, c'est la partie de la rue Saint-Sigisbert entre la rue de la Côte et la rue Nicolas Chaillot qui sera refaite. En 2022, ce sera au tour d'une partie des trottoirs de l'avenue de la Liberté et de la rue de la Côte. Viendra ensuite la requalification des voiries du quartier de la rue des Pataljons. La commune en profitera pour enfouir les réseaux et supprimer les poteaux. En parallèle à ces travaux lourds, la ville réalise, ce mois d'avril, un traitement plus léger à l'aide d'un camion dit « blow patcher » qui rénove la voirie en projetant un enrobé à émulsion de bitume sur les dégradations de la voirie. Les rues suivantes sont concernées : allées des Grandes Vignes, quartier dit des Castors, rue du Saint-Quentin et une partie de la rue du Nord. Enfin, une partie des marquages au sol (stationnement, stop) va être repeinte.



## CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL

# Un soutien pérenne

Fondée par Antoine-Frédéric Ozanam, historien et essayiste catholique français béatifié le 22 août 1997, la Conférence Saint-Vincent de Paul a pour vocation d'aider les personnes défavorisées. Un soutien à la fois moral et financier qui s'exprime à travers l'engagement de 6 personnes au Ban-Saint-Martin. Responsable de la Conférence depuis 2007, Élisabeth Didion suit régulièrement quelques familles de la commune. « Nous apportons notre aide de différentes façons. Cela peut être la livraison mensuelle d'un colis alimentaire, un coup de pouce financier en réglant des factures de première nécessité (électricité, gaz) ou tout simplement prêter une oreille attentive aux problèmes d'autrui », indique Élisabeth Didion. L'année dernière, le CCAS premier partenaire de la Conférence, a attribué une subvention de 1 500 euros.

### En savoir +

En France, les 17 000 bénévoles du réseau de charité qu'est la Société de Saint-Vincent-de-Paul sont répartis dans 1 000 équipes locales appelées Conférences. Ils initient des actions locales ciblées et œuvrent de manière autonome. Les bénévoles interviennent près de chez eux, dans leur ville ou commune et accompagnent les personnes dans la durée.

## Bienvenue !



Vous êtes à la tête d'une entreprise qui vient d'ouvrir ses portes ? Une association nouvellement installée dans la commune ? Faites-vous connaître auprès de la municipalité, en vous rendant directement en mairie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ou en nous adressant un mail à [mairie@ban-saint-martin.fr](mailto:mairie@ban-saint-martin.fr)

# L'essentiel est (trop) souvent méconnu

Sa journée débute entre 7 h 30 et 8 h par l'accueil des enfants et des parents, elle se poursuit par l'accompagnement de la maîtresse, la préparation des activités et enseignements, enfin vient la pause déjeuner, avant de recommencer : « est-ce que Kilian est passé aux toilettes ? » ; « Où en est le petit chagrin d'Élodie ? » ; « Qui a oublié son écharpe ? » ; « C'est papa qui vient te chercher ce soir. » À 16 h, avec le départ des élèves, la pression retombe. Alors l'assistante maternelle peut rentrer chez elle... Mais non, c'est l'heure du ménage, du rangement pour que nos chères têtes blondes et les enseignants retrouvent le lendemain une école propre et accueillante. Oui mais tout de même elles ont leurs mercredis et les vacances scolaires. Alors là pas du tout, c'est le moment de déplacer les meubles, de récurer, de nettoyer les jouets. Bref, faire l'école « à fond » ! La Covid-19 est venue tout compliquer. Avec sa kyrielle de protocoles pondus en dernière minute, parfois flous et même impraticables. Mais elle sait, notre assistante maternelle que, dans quinze jours, un mois tout au plus, un nouveau dispositif viendra remplacer celui-là qui précisera où ajouter de la distanciation, de la désinfection. Elle sait surtout que les médias, les ministres parlent, des personnes en premières lignes, rendent hommage aux enseignants et aux pompiers, mais ne parlent pas d'elle, de ses angoisses, des risques qu'elle prend au quotidien, de la charge de travail, de son rôle indispensable.



**C'est pour cela qu'aujourd'hui nous vous demandons de les remercier : merci Virginie, Michèle, Christelle, Corinne, Nina, Emilie et Océane d'avoir tenu ; merci de vous occuper de nos enfants et de garder le sourire, de continuer à faire résonner vos rires dans ces écoles maternelles dont vous êtes l'âme.**

## BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

# Quand un projet en cache un autre

Le projet du bâtiment périscolaire se dédouble. En effet, pour des raisons pragmatiques et de bien-être des enfants, la structure sera implantée sur deux sites. « Actuellement, les quatre écoles se déplacent au Ru-Ban. Si pour les élèves de Paul Verlaine et de l'Oiseau Bleu, la liaison est directe, il n'en est pas de même pour l'école Marcel Pagnol et celle de la Pépinière », souligne Sylvie Diedrich, adjointe en charge du dossier. « L'objectif est de créer un bâtiment attenant à l'école maternelle La Pépinière afin que ce soit plus simple pour les petits. » Pour ce faire, la municipalité s'est rapprochée de la Saremm\* pour mener à bien les études de ce futur équipement. « En parallèle, nous mènerons également le réaménagement du Ru-Ban afin que le centre socioculturel puisse à nouveau remplir sa double vocation d'accueil du périscolaire et du monde associatif. » Le projet global qui n'en est qu'à ses prémices, devrait être opérationnel pour la rentrée 2023.

LE CHIFFRE

17

C'est le nombre d'encadrants du périscolaire chargés d'accueillir les enfants.

\*Société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole.

# Sodexo, un partenaire de goût

Viande Label Rouge du Marvellois, yaourts bio locaux du Gaec de Salm, fruits du Verger de la Côte Marion : la municipalité du Ban-Saint-Martin a du goût et l'entretient dans la confection des menus pour ses quatre écoles. Depuis cinq ans et après mise en concurrence, le conseil municipal accorde sa confiance à Sodexo Restauration, groupe spécialisé entre autres, dans l'élaboration de repas équilibrés et aux besoins de chacun. « Tous nos menus sont composés par une diététicienne », indique Cédric Rovelli, responsable d'exploitation, division éducation à l'antenne de Sodexo Briey et référent de la municipalité. « Nous appliquons quotidiennement le GEMRCN\*, un guide pratique concernant la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective sociale. Sans oublier le respect de la Loi Egalim qui a pour vocation de favoriser une alimentation saine et de lutter contre le gaspillage alimentaire. » Pour ce faire, Sodexo privilégie les circuits courts (Boulangeries Watrin à Clouange et lentilles de Gravelotte par exemple) à la fois pour des questions de qualité et de rentabilité. Car au plus fort de l'activité, les quatre établissements scolaires représentent 750 couverts par semaine.

\*Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition.



## SCOLAIRE

# Natation pour tous

Familiariser l'enfant avec le milieu aquatique, l'aider à développer ses capacités motrices grâce à des activités ludiques ou tout simplement, l'accompagner à vaincre sa peur de l'eau : tels sont les objectifs des cours de natation scolaire. Obligatoires, ces sessions sportives ont enfin pu se dérouler cette année car la municipalité a eu l'opportunité de créneaux pour quatre classes, deux de Marcel Pagnol, deux de Paul Verlaine. Soit une cinquantaine d'élèves encadrée par leurs enseignants et deux maîtres-nageurs. « Nous avons mobilisé 7 000 € pour une dizaine de séances », souligne Alain Arriat,

adjoint en charge des affaires scolaires. Des séances qui ont permis à certains de surmonter leur appréhension du milieu aquatique quand d'autres ont progressé et amélioré leurs techniques de nage afin de valider le test national du « savoir nager ». L'objectif est que tous les élèves puissent bénéficier d'un apprentissage de la natation durant le cycle élémentaire. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année scolaire 2021-2022 où Le Ban-Saint-Martin a réservé sa ligne d'eau à la piscine de Montigny-lès-Metz.

# Le Ban s'engage pour le bien-être des futures générations

L'ÉQUIPE MUNICIPALE DU BAN-SAINT-MARTIN A PLACÉ SON MANDAT SOUS LE SIGNE DE LA PRÉSERVATION ET DE L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT. POUR CE FAIRE, DE NOMBREUSES ACTIONS SONT MENÉES PAR LES ÉLUS SOUS L'ÉGIDE D'HENRI HASSER.

Souvenez-vous, c'était l'un des points forts du programme électoral proposé au Ban-Saint-Martin : le respect et la connaissance de l'environnement naturel. Pour commencer, 17 hectares de forêt ont été préservés de toute urbanisation sur les flancs du Saint Quentin. Cela représente 10,69 % de la surface communale. « *Un premier acte fort qui entraine dans le cadre de la trame verte et bleue du Plan Local d'Urbanisme* », souligne Henri Hasser. « *Nous avons considéré que ces 17 hectares étaient des espaces à préserver car ils participent à la qualité de vie au Ban-Saint-Martin.* » Une volonté qui a vocation à préserver un juste équilibre entre bâti et poumons verts disséminés aux quatre coins de la commune. « *Ipsa-facto, nous limitons la croissance démographique à 4 500 – 5 000 habitants.* » Une politique assumée qui encourage le locatif (57 % des logements) et entraîne ainsi une dynamique démographique avec un effectif de 460 élèves dans les écoles maternelles et primaires. Une popula-



tion résolument jeune qui conforte les choix de la mairie en matière de développement durable. Ainsi, le conseil municipal a initié la création des Ateliers du Ban. Leur vocation : ouverts à tous et animés par des spécialistes du développement durable, ils ont pour mission d'inviter à réfléchir et à concevoir ensemble des solutions d'avenir pour aménager les espaces publics et proposer des améliorations. « *Même si*

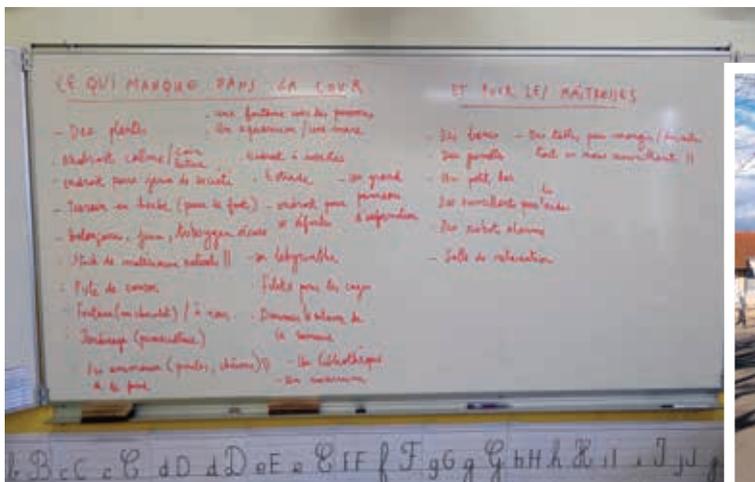
*la crise sanitaire ne nous a pas encore permis de mettre en œuvre ce travail pédagogique, notre travail collaboratif a d'ores et déjà commencé avec la population. En atteste notre expérience menée avec le cabinet Omnibus dans nos écoles (lire ci-après).* »

Il y a aussi d'autres leviers que la municipalité a actionné : l'équipement en chauffage urbain issu de la biomasse de l'ensemble des bâtiments communaux. Une question de bon sens surtout lorsque l'on sait que ce dispositif va permettre de réduire les émissions de CO2 de 250 T/an. Sans oublier la gestion raisonnée de plantations au Bois des Lapins qui sera mis en œuvre dès cet automne. Une électricité provenant à 100 % d'énergie renouvelable pour tous les équipements municipaux. Autant d'actions qui ont un dénominateur commun : réfuter toute vision punitive du développement durable dans la promotion des projets.



# « Cassons la croûte »

OMNIBUS, ATELIER DE PAYSAGE DE L'AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS TRANSFORMATIONS URBAINES ET PAYSAGÈRES. LE POINT SUR LE PROJET «CASSONS LA CROÛTE» AVEC ANNE-CÉCILE JACQUOT, L'UNE DES DEUX PAYSAGISTES DPLG DE LA SOCIÉTÉ, FORMÉE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES.



Paul Verlaine, école pilote. Une belle consécration obtenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt organisé par le SCoTAM. Le Ban-Saint-Martin va ainsi devenir le chef de file de la transformation de cours d'école dans les mois et années à venir. « Auparavant, toutes les cours étaient érigées sur le même modèle », rappelle Anne-Cécile Jacquot. « Des espaces entièrement «macadamisés» qui ne laissaient que peu de contacts avec le monde vivant », poursuit la paysagiste. Au Ban-Saint-Martin, l'équipe municipale a donc décidé de « casser la croûte ». Pour ce faire, elle a fait appel aux services d'Omnibus, un atelier spécialisé dans la transformation des espaces publics et partagés. Avec une méthode originale basée avant tout sur l'aspect collaboratif avec les utilisateurs, en l'occurrence la jeune génération. « L'idée maîtresse est que chacun se sente mieux dans cette cour, tout en y aménageant des îlots de fraîcheur. » Comment ? En « désimperméabilisant » les sols, pour permettre une gestion plus économique de l'eau (approche zéro tuyaux) et en favorisant l'installation du vivant végétal et toute la biodiversité associée. L'apport d'ombre et la diminution des surfaces chaudes et de leur rayonnement rafraîchira les lieux ! Les 15 et 16 mars dernier, deux jours en atelier ont été menés dans les 6 classes de l'école Paul Verlaine pour expliquer ce qui sera fait et cerner les besoins des uns et des autres. Un dispositif collaboratif bien accueilli par les adultes et les enfants de l'école, qui sera complété par une nouvelle série d'ateliers avec chaque classe, pour co-concevoir

la cour idéale grâce à des maquettes. « Notre objectif est de nous assurer que chacun des participants ait bien compris le sens de la démarche, qu'il soit sensibilisé aux choix qui seront faits pour transformer cette cour. En un mot, qu'il soit acteur de cette transformation paysagère. » Suivront l'avant-projet, le projet et la mise en œuvre pour une installation effective à la rentrée 2022-2023.

## Glossaire

- **DPLG** : Architecte diplômé par le Gouvernement.
- **SCoTAM** : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine.
- **Approche zéro tuyau** : le « tout tuyau » n'est plus la réponse adaptée. Il s'agit de laisser l'eau pénétrer dans les sols en mettant en œuvre des techniques dites alternatives (jardins de pluie, noues d'infiltration...) qui présentent d'autres avantages : elles contribuent à la recharge de la nappe phréatique, rafraîchissent les villes en été, réintroduisent la nature en ville et sont souvent moins chères.

# « Le service public est dans mes gènes »

DIRECTEUR DE L'USINE D'ÉLECTRICITÉ DE METZ PENDANT VINGT ANS, GÉRARD VINCENT A MIS À PROFIT SA RETRAITE POUR S'INVESTIR DANS LA VIE LOCALE. ISSU D'UNE FAMILLE D'ÉLUS DE LA RÉPUBLIQUE, IL A ATTAQUÉ EN 2020 SON 3<sup>E</sup> MANDAT DE CONSEILLER MUNICIPAL AVEC LA MÊME CONVICTION.

Le nom de famille « Vincent » est très connu sur l'agglomération messine. D'abord parce que Gérard Vincent a été pendant vingt ans, le directeur de l'Usine d'Électricité de Metz (UEM). Ensuite, parce que les élus de la République se sont appelés pendant longtemps « Vincent » à Vigy : Paul en a été le maire de 1969 à 1983 puis Michel de 1989 à 2008. En l'occurrence le père et le frère de Gérard. « La chose publique est dans les gènes de la famille. Mon père qui était vétérinaire de campagne, est devenu maire tout à fait naturellement. Il avait l'habitude de rendre service aux gens, il avait ça dans le sang », résume Gérard Vincent. « Pour moi, la question n'a pas pu se poser car statutairement, par rapport à mon métier, je ne pouvais pas avoir une fonction d'élu. » Il patiente jusqu'à son installation au Ban-Saint-Martin. « La retraite approchant, je cherchais une maison et c'est sur cette commune que je l'ai trouvée. » On est alors en 2008 et Henri Hasser lui propose d'intégrer la liste. « Je n'ai pas réfléchi bien longtemps mais j'avais une condition : celle de ne pas devenir adjoint car je ne souhaitais pas avoir de contraintes supplémentaires. Surtout après une vie professionnelle intense. »

## « Être curieux »

Néanmoins, retraite ne signifie pas inactivité. Dès son 1<sup>er</sup> mandat, le conseiller municipal prend à bras le corps les dossiers au long cours. « Je me suis plongé dans Numéricable, étant un peu de la partie. Puis j'ai apporté mon expérience dans l'élaboration de la place de la Hottée de Pommes. J'ai également eu l'opportunité de faire partie des représentants de la commune au sein de Metz Métropole où j'ai officié dans la commission relative au Mettis. » Puis il y a eu ensuite Hagani « où j'ai œuvré à la suppression

de l'usine Somergie que j'avais contribué à installer lorsque j'étais à l'UEM ! » L'expertise de l'ancien patron a été mise à profit dans la mise en place du chauffage urbain (lire notre article dans la rubrique « Dossier ») ou dans la création d'une passerelle piéton/cycliste qui permettra depuis la vélo-route de traverser la Moselle pour rejoindre le terminus de la ligne B du Mettis (encore lui) sur l'Île du Saulcy. Vous l'aurez compris, que des dossiers complexes. Le 3<sup>e</sup> mandat qui a débuté en mars 2020, n'est pas placé sous les mêmes auspices. « Forcément moins d'activité avec la Covid-19, plus aucune intervention au sein de Metz Métropole pour ma part mais des échanges toujours aussi riches avec les autres membres de la municipalité. » S'il devait formuler des conseils à la nouvelle génération, quels seraient-ils ? « Être curieux et ne pas faire preuve de susceptibilité. Je pars du principe qu'il y a toujours de bonnes idées en chacun de nous. » Pour lui, « l'image d'un conseiller municipal n'a pas changé auprès des administrés. En revanche, ce n'est pas le cas aux yeux des médias qui ne mettent pas en valeur le rôle des élus ».



# Le Ban des Arts mène la danse

DANSER POUR CONTINUER À VIVRE. DANSER POUR REPRENDRE CORPS ET CESSER DE PERDRE DE PIED. DANSER POUR SORTIR AUTREMENT DE CETTE PÉRIODE CHARGÉE D'ÉMOTIONS. DANSER POUR AVOIR D'AUTRES HISTOIRES À RACONTER... DANSER. TOUT SIMPLEMENT.

Alors que Le Ban des Arts devait fêter ses 30 ans d'existence en juin 2020, la crise sanitaire est venue bouleverser tous les projets de l'association. Si les cours adultes sont suspendus depuis le mois d'octobre, les cours enfants ont pu reprendre en de rares occasions, selon les annonces gouvernementales et grâce à un protocole sanitaire rigoureux. « En dépit de ce virus superstar du moment qui se joue de nous, l'école poursuit sa mission d'enseignement », explique Marijo Chatton, professeure, directrice artistique et pédagogique du Ban des Arts. Dès lors, pour maintenir le contact avec les élèves, chacun des sept professeurs se mobilise au quotidien en proposant des outils pédagogiques pour permettre de danser autrement. Courtes vidéos, cours en visio à destination des plus grands, jeux autour de l'histoire de la danse et partage d'idées autour d'une pièce chorégraphique, tous les moyens sont bons pour garder le lien, artistique et social. Pour Dominique Chatton, président de l'association, « Le Ban



des Arts n'est pas une entreprise de danse, mais un espace de formation et de création ». Ainsi, pour cette école qui s'est toujours définie comme un lieu de vie dans lequel la personne est prise en compte dans toutes ses composantes, la plus belle récompense à tous ces efforts reste l'implication des élèves qui répondent présents chaque semaine, ainsi que celle des familles qui encouragent et soutiennent tous ces jeunes danseurs.

## « À nous de nourrir la pensée positive »

En attendant de pouvoir définitivement retrouver le chemin de la salle de danse, cette école à dimension humaine continue de faire cohabiter passion et rigueur en bonne intelligence, contribuant ainsi à former les danseurs de demain dans cinq disciplines : classique, contemporain, modern jazz, hip hop et technique

M. Jackson. Exceptionnellement, l'année d'enseignement prendra fin le 31 août (et non en juin comme à l'accoutumée), pour permettre, dans la mesure du possible, de poursuivre les cours pendant l'été. D'ailleurs, avec le retour des beaux jours, certaines classes ont lieu en extérieur, toujours dans le strict respect des gestes barrières et pour le plus grand plaisir de tous.

Et le spectacle de fin d'année alors ? Il reste pour le moment d'actualité : « Nous nous questionnons sur la ou les formes à lui donner, diverses propositions sont en réflexion. Soyons imaginatifs ! Après, tout, la danse est un spectacle vivant... Pourquoi ne pas aller à la rencontre du public, sur des espaces et des supports divers ? », confie Marijo, avant de conclure. « Il est important de continuer à voyager et à danser, au-delà de toute cette peur et de cette anxiété. À nous de nourrir la pensée positive ».

**« Il est important de continuer à voyager et à danser, au-delà de toute cette peur et de cette anxiété. »**

# Le goût de l'authenticité

LA PANDÉMIE N'A PAS EU QUE DES EFFETS INDÉSIRABLES. ELLE A FAVORISÉ LE RETOUR À UNE CERTAINE FORME DE PROXIMITÉ ET D'AUTHENTICITÉ. DEUX VALEURS FORTES, INDISSOCIABLES DU MARCHÉ DE PLEIN AIR DU VENDREDI APRÈS-MIDI DU BAN-SAINT-MARTIN. RENCONTRE AVEC CERTAINS ACTEURS.

**FRÉDÉRIC GREULICH –  
APICULTEUR**

## Du miel pour le moral

Employé commercial dans le civil, Frédéric Greulich est apiculteur à ses heures perdues. Un atavisme familial – il a pris la suite de son père – qui ne l'éloigne pas du commerce pour autant. L'habitant de Vany a pris ses quartiers en août 2020 au marché de plein air. « Si je vends beaucoup à domicile, j'ai désormais quelques habitués le vendredi après-midi au Ban-Saint-Martin. » L'apiculteur propose 8 sortes de miel différent et des produits plus atypiques comme la gelée royale, de l'hydromel, de la crème cosmétique et du propolis, une potion pour booster les défenses immunitaires. Bon pour la santé physique et mentale et très utile par les temps qui courent !



**XAVIER MOREAU –  
LES PAINS VAGABONDS À GORZE**

## Une reconversion qui a du bon

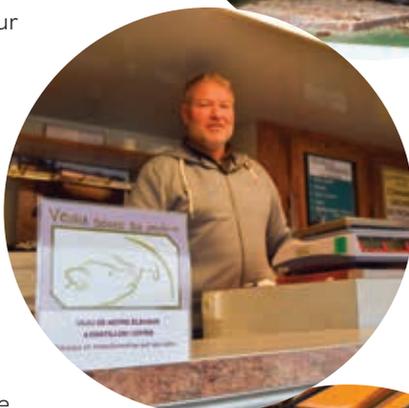
Quand on change de vie, c'est souvent pour de bonnes raisons. Xavier Moreau, le gérant des pains vagabonds, fournil situé à Gorze peut en témoigner. Issu d'un monde très éloigné de l'artisanat – il était dans la maintenance industrielle – notre homme amorce un virage à 180° en 2016 suite à une restructuration d'entreprise. « J'avais décidé d'embrasser la carrière de boulanger comme l'avait fait mon grand-père il y a longtemps. » Présent également sur les marchés de Metz et Thionville depuis quatre ans, le Gorzien est comme chez lui au Ban-Saint-Martin. Les gens se pressent autour de la camionnette du boulanger où l'Anatole, le Gaulois, le Camarguais ou le pain de campagne aux fruits se taillent la part du lion. Sans oublier les délicieux biscuits – croquants, crackers, cookies et autres palets bretons – confectionnés par l'artisan.



**EMMANUEL TROMPETTE –  
GAEC DE LA MÉLODIE**

## Mosellan d'adoption

On peut résider à Châtillon-sous-les-Côtes dans la Meuse et faire le chemin jusqu'en Moselle chaque vendredi. Emmanuel Trompette parcourt ainsi la distance qui sépare son exploitation du marché de plein air depuis trois ans. « Surtout parce que j'ai la chance d'avoir une clientèle fidèle ! » Le producteur éleveur de bovins propose à la vente du bœuf et du porc en permanence, de la volaille à la demande et quelques plats préparés maison comme la carbonnade flamande ou le cassoulet. C'est aussi un boucher qui propose du Comté sur commande. Original, non ?



**ETS LAMBINET – MARAÎCHER**

## Le pilier

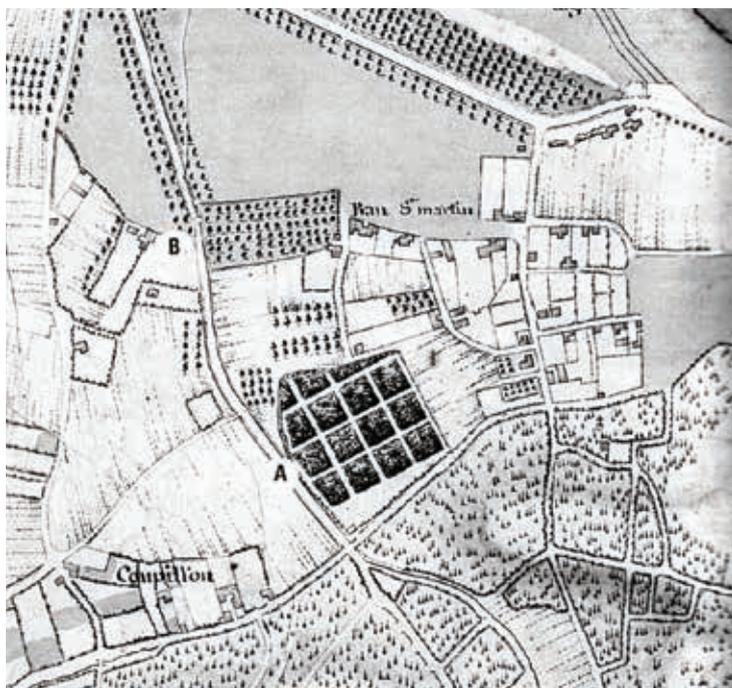
« La mairie, en particulier Henri Hasser, nous a toujours fait travailler », souligne Nadine Lambinet, à la tête de l'entreprise familiale implantée au Ban-Saint-Martin depuis trois générations. Le marché de plein air, elle y est depuis le début. Comme tout bon maraîcher, on y trouve tous les fruits et légumes de saison. À l'image des autres commerçants, la clientèle est là, bien fidèle. La tradition n'est donc pas prête de s'éteindre.



# Retour aux sources

À L'HEURE OÙ LA COMMUNE MULTIPLIE LES ACTIONS CONCRÈTES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, QUOI DE PLUS NATUREL QUE DE FAIRE ÉTAPE ICI. POURTANT, UN COUP D'ŒIL À DROITE, UN AUTRE À GAUCHE, POINT DE PÉPINIÈRE À L'HORIZON... MAIS ALORS, D'OÙ LUI VIENT CE NOM ?

Pour répondre à cette question, nous devons repartir au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque le bois est utilisé à la fois pour l'industrie, la construction et le chauffage. Pour pallier à une pénurie inévitable, un arrêté du Conseil du Roi ordonne une campagne massive de plantation d'arbres dans le pays. On décide alors de faire établir une pépinière dans chaque « généralité », comprenez une province gérée par un général de finances. D'abord installée sur l'île Chambière (quartiers du Pontiffroy - St Vincent), la Pépinière de Metz est transférée au Ban-Saint-Martin en 1781, le terrain initial devant accueillir le polygone de l'école royale d'artillerie. Après l'échec un demi-siècle plus tôt de la plantation de mûriers pour cultiver des vers à soie, la commune est donc une nouvelle fois « réquisitionnée » pour servir, cette fois-ci, de jardin nourricier à la grande ville. Occupant dès lors un terrain de l'abbaye Saint-Clément, la Pépinière produit des arbres forestiers divers sur près de sept hectares. Quelques années plus tard, la Révolution éclate, laissant celle-ci à l'abandon jusqu'à l'intervention vers 1800 du Conseil Général, qui décide de faire distribuer



les arbres pour verdir les fortifications et ombrager les chemins de promenades de la ville-jardin voisine. En ces temps-là déjà, les divergences de point de vue mettent à mal l'avenir de la Pépinière, pourtant prospère. Au cours des décennies suivantes, plusieurs idées seront lancées, comme par exemple l'envoi par le Jardin du Roi de trente kilos de graines d'essences d'arbres américains, pour diversifier les plantations, ou l'intention de Metz d'y installer une école d'horticulture. Malheureusement aucun projet n'aboutira et finalement, les arbres restants seront vendus en 1841. Le terrain quant à lui, sera cédé au Baron Dufour, un notable militaire messin, pour 40 000 francs.

Bien que la viticulture soit longtemps restée l'une des activités agricoles principales de la commune (cela fera l'objet d'une prochaine flânerie dans la ville...), c'est donc bien à une pépinière que cette rue doit son nom. Non loin de là, les familles Lambinet et Cathelin continuent de faire vivre cette page de notre histoire, pour le plus grand bonheur des habitants ! En février dernier, l'entreprise Cathelin a d'ailleurs été distinguée par le label éco-défis de Metz Métropole.

**Voici de quoi devenir incollable sur le sujet !  
Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.**

# PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est récemment équipée de l'application *PanneauPocket*. Au 1<sup>er</sup> Octobre 2020, près de 25% des foyers de la commune sont déjà connectés et consultent quotidiennement l'application.

Avec la mise en place de l'application *PanneauPocket*, la municipalité du Ban-Saint-Martin souhaite être toujours plus proche de ses habitants. Grâce à ce nouvel outil de communication, les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Pour recevoir en temps réel les informations émises par la mairie, il vous suffit de suivre pas à pas l'installation de l'application :

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

## EN 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2** Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4** Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON  
**Google Play**

Download on the  
**App Store**

EXPLORE IT ON  
**AppGallery**

Une fois l'application *PanneauPocket* téléchargée sur votre téléphone, il vous suffit simplement de balayer votre écran pour faire défiler les informations et les alertes de la commune.